

■ RELANS

La classe de CM1-CM2 concourt pour le Parlement des enfants

Les écoliers ont concocté une proposition de loi sur l'utilisation des pesticides. Si elle est sélectionnée sur le plan national, elle sera débattue à l'Assemblée nationale.

Danielle Brulebois, députée de la première circonscription du Jura, s'est rendue vendredi 16 mars à l'école de Relans. La classe de CM1-CM2 de Cécile Mauron a été choisie par le directeur académique des services de l'Éducation nationale pour concourir au 22^e Parlement des enfants. Ce concours a pour objet de faire préparer par les élèves des projets de loi qui, après sélection nationale, seront débattus par les députés à l'Assemblée nationale, dans le cadre d'un vrai travail législatif. Certaines de ces propositions sont ainsi devenues de véritables lois de la République.

Assistée du maire de Relans, Robert Bailly, de Colette Triquet, déléguée départementale de l'Éducation nationale, et de Fabien Negrello, du Centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE), Danielle Brulebois a pu suivre le déroulement d'un conseil d'élèves, une institution qui responsabilise les enfants et leur donne le sens du respect de l'autre, le souci de l'entraide et de la hiérarchie. Puis ils sont intervenus dans une sorte de



Les élèves de CM1-CM2 se sont confrontés aux arcanes de la vie parlementaire.

jeu de rôle, leur donnant une idée du fonctionnement du Parlement au moment d'un débat suivi du vote d'une loi.

« Citoyens avertis »

Sous la conduite de la députée, ils ont vécu le vote sur

l'interdiction des portables au collège, avec intervention du Premier ministre, des ministres concernés, du rapporteur de la commission des lois, des députés de la majorité et de l'opposition et même discussion d'un amendement. Un exercice

pratique qui augurait de ce qui pourrait se passer si leur proposition de loi était retenue le 7 mai prochain. Quatre sujets leur avaient été proposés : les espèces invasives, les campagnols et la bromadolone, les pesticides et le lynx. Avec l'aide

de Damien Negrello, après trois séances d'information, les élèves ont choisi de proposer une loi avec quatre articles touchant à l'utilisation des pesticides par les agriculteurs et les conséquences sur l'environnement.

Danielle Brulebois, s'adressant à la classe, a félicité les enfants et déclaré : « J'ai été très heureuse aussi d'assister à votre conseil des élèves qui montre que vous êtes des citoyens avertis, éclairés, et qu'on sait s'organiser de façon démocratique dans un souci de solidarité ». En fin de matinée, les élèves ont pu poser de nombreuses questions touchant à l'activité d'un député, montrant par là leur curiosité de la chose politique et de son fonctionnement.

Le 7 mai, quatre propositions émanant des 577 circonscriptions de France et d'Outremer seront retenues et, pour les petits écoliers de Relans, l'attente va paraître encore longue, avec le secret espoir que leur proposition de loi soit sélectionnée.

De notre correspondant
Albert Wolff